



CHRONIQUES

D'ARCHIVES

N°37 | FÉVRIER 2022



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE L'ISÈRE
SAINT-MARTIN-D'HÈRES



LES ARCHIVES

ONT DÉMÉNAGÉ !

ÉDITO

Doter l'Isère de nouvelles archives à une époque où tout va de plus en plus vite, et parfois trop vite, c'est aussi marquer notre attachement au temps long. C'est aussi revendiquer l'importance de la mémoire du passé. Riches d'une histoire millénaire, les Archives départementales conservent, dans leurs 39 km linéaires de fonds, la mémoire de l'Isère et de l'ancienne province de Dauphiné. Tout comme l'archiviste, qui conserve en prévision d'un futur lointain, un élu, qu'il soit en charge d'un petit village ou d'un pays, doit penser sur le long terme. Nous sommes loin de ce que nos concitoyens peuvent percevoir du rôle d'un responsable politique, s'ils se contentent de l'écume des vagues qui déferlent en permanence dans l'actualité et sur les réseaux sociaux. La nécessité de penser sur le long terme est trop souvent délaissée au profit de l'immédiateté. Le rôle de l'archiviste est à l'opposé de cette conception. Il doit déterminer ce qui est important aujourd'hui et le restera pour des décennies, voire des siècles. Il doit tout mettre en œuvre pour faire traverser l'épreuve du temps à ce qui est essentiel et mérite d'être conservé.

Pour en arriver à inaugurer le nouveau site des Archives départementales en mai 2021, il a fallu établir une programmation et désigner un maître d'œuvre en 2016, mener les études en 2017, débiter les travaux en 2018 et, enfin... déménager les archives ces six derniers mois.

Transposez ce qu'il se passe pour le déménagement d'un appartement classique au cas des Archives départementales de l'Isère : un beau « cinquante-six pièces » de 200 m² chacune (consacrées aux archives) à l'arrivée, et non pas un seul camion de déménagement mais six allers-retours de deux camions par jour pendant six mois !

Je me réjouis que ce long travail discret et méticuleux puisse être mis en avant et saisis cette occasion pour féliciter une nouvelle fois les équipes du Département, pour leur ténacité et leur professionnalisme.

Retour donc sur cinq ans d'un chantier invisible, tant matériel qu'intellectuel de préparation du déménagement jusqu'à l'installation des archives dans leur nouvelle demeure. Cinq ans de préparation des 39 kms linéaires pré-existants qui constituent les fonds en parallèle de la conception et du chantier du nouveau bâtiment. J'espère que ce reportage vous invitera à pousser la porte des Archives départementales.

Bonne lecture et bon voyage dans le temps !

Jean-Pierre Barbier
Président du Département de l'Isère



Déchargement d'une armoire roulante

DÉMÉNAGER LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

MODE D'EMPLOI

Après plusieurs années de préparation, le déménagement des Archives départementales de l'Isère a débuté le 11 janvier 2021, depuis les locaux de Grenoble jusqu'au nouveau bâtiment de Saint-Martin-d'Hères qui a été réceptionné en décembre 2020.

En amont, pendant près de trois ans, la RGF (revue générale des fonds) a permis de recueillir et de traiter les données « matérielles » (cote, localisation, type de conditionnement, format etc.) de tous les documents conservés, cote par cote, afin d'attribuer à chaque versement ou sous-série un rangement type approprié à son format, sur des rayonnages fixes ou mobiles d'une profondeur de 35 ou 40 cm, avec un tablettage adapté. Puis, l'emplacement futur des documents a été défini en tentant de concilier au mieux leur conservation, leur communication au public (les documents les plus consultés se trouvant dans les magasins les plus proches des monte-charges par exemple) et l'optimisation de l'espace.

Avant le « vrai » déménagement, les équipes ont réalisé un « déménagement virtuel » en préparant des tableaux de transfert donnant pour chaque cote sa localisation actuelle et une localisation future dans le nouveau bâtiment. Dans le même temps, un travail de conditionnement (mise en pochettes, changement de boîtes...) et de dépoussiérage des documents a été mené pour déménager les fonds en toute sécurité.

Ce long travail préparatoire a été essentiel pour le bon déroulement de l'opération.

Le premier camion est parti le 11 janvier 2021 au matin. Pendant la première semaine, 1,5 kilomètre linéaire de fonds d'archives ont été transférés. Chaque jour, ce sont en moyenne 300 à 400 mètres linéaires qui sont déménagés d'un site à l'autre par une société spécialisée dans le transport d'œuvres et de documents fragiles, mandatée suite à un appel d'offre. Les déménageurs, encadrés sur chaque site par un contremaître, prélèvent sous le contrôle scientifique des archivistes les boîtes d'archives pour les installer dans des armoires roulantes qui prennent place dans le camion de déménagement. Un suivi très précis des fonds est opéré au départ et à l'arrivée des documents par les archivistes présents sur les deux sites. Suite aux premiers transferts, un travail de relocalisation des 555 000 cotes dans le logiciel de gestion des archives a débuté en prévision de la réouverture au public.

Le déménagement des 39 km linéaires d'archives a duré 6 mois, pour une ouverture au public début juillet 2021, à peine les dernières boîtes rangées dans les magasins...



Préparation du départ des documents à Grenoble

PREMIÈRE SEMAINE DE JANVIER, LANCEMENT DU DÉMÉNAGEMENT

Si le déménagement des archives commence véritablement le 11 janvier, la semaine précédente marque déjà le lancement des opérations.

BASE DE VIE

AVIZO, notre prestataire déménageur, installe le 4 janvier ses équipements sur les deux sites. Protection des montecharges, des circulations et des portes à Saint-Martin-d'Hères, aménagement du quai et stockage des armoires roulantes en salle de tri à Grenoble, préalablement vidée de ses bureaux, étagères et photocopieurs. La physionomie des espaces de travail change, avant même le départ des premiers cartons.

Les contremaîtres organisent leur QG, avec leur matériel informatique, vérifient le bon fonctionnement du logiciel qui suivra le déplacement de chaque armoire grâce à des codes-barres à scanner lors du chargement et déchargement de chaque camion.

DE HAUT EN BAS, DE A À B

Du côté des archivistes, ce sont les ultimes préparatifs : il a été décidé, en accord avec AVIZO, de déménager d'abord le bâtiment de 1958 (dit bâtiment A), en commençant par le dernier étage, appelé A5. Chaque étage sera entièrement évacué avant d'enchaîner sur les étages inférieurs. Une fois le bâtiment A vidé, la même logique sera appliquée au bâtiment B.

Mais tous les fonds d'un étage ne seront pas transférés dans un même magasin à l'arrivée : le format ou la nature des dossiers justifient des magasins de destination différents, en fonction des critères établis lors du déménagement virtuel. Par exemple, les cartons du A5 seront à l'arrivée orientés vers 11 espaces distincts. Ces locaux ne seront bien sûr pas tous remplis par les fonds du A5, on les complètera au fur et à mesure par des ensembles provenant d'autres étages.

Cela génère de nombreux allers-retours au sein d'un étage sur le site de Grenoble, mais facilite le rangement à l'arrivée, puisque les boîtes d'une même armoire seront rangées à la suite, dans un seul magasin.

ET SI... ?

Nous arpentons donc le A5, fichiers à la main, pour repérer l'ordre de départ des fonds et débusquer le grain de sable qui viendrait enrayer le rythme du ballet d'armoires qui s'annonce.

Ici, du matériel oublié : à retirer ! Là, un carton abîmé : à changer ! Et ces boîtes, ne seront-elles pas, à la réflexion, trop lourdes pour des étagères mobiles ? Changeons de magasin de destination, elles iront sur des épis fixes !

Et si le monte-charge tombe en panne ? Nous disposons d'un contrat de maintenance renforcée. Et si la panne se prolonge ? Il y a un plan B, évidemment, changement d'étage pour utiliser un autre ascenseur ! Et si on trouve un article en mauvais état ayant échappé au chantier de reconditionnement ? On le conditionne à part et il ira rejoindre la zone de « quarantaine » du nouveau site ! Et si, et si, et si... Pas d'inquiétude, mais un souci d'anticipation maximum et une grosse dose d'effervescence à l'aube de cette aventure... il s'agit de la première (et dernière ?) expérience de déménagement de cette envergure pour le plus grand nombre d'entre nous.

UN TEST ET C'EST PARTI

Vendredi 8 janvier, c'est le test grandeur nature avec les déménageurs. Un premier ensemble de boîtes est pris en charge au A5, installé dans les armoires roulantes et transporté en camion pour gagner ses nouveaux

espaces de conservation. Quelques ajustements, le test est concluant ; les bips d'armoires, chargements, déchargements, échanges d'informations par talkie-walkie entre les deux sites, tout fonctionne !

AVIZO, Archives départementales... nous sommes prêts !

Le lundi 11 janvier, après une réunion de présentation des équipes, le déménagement débute pour de bon.

À 11h20, le premier camion scellé quitte Grenoble, et quelques jours plus tard, plusieurs fonds privés et l'intégralité de la série S (Ponts-et-Chaussées) auront rejoint leurs nouveaux magasins. Pour la responsable de ces fonds (et pas seulement), c'est un peu d'émotion et une réelle satisfaction de constater que les boîtes sont à leur bonne place, aboutissement de tant de mois de travaux.

PREMIER BILAN

Au terme de la première semaine, ce sont plus de 1,5 km d'archives qui ont été transférées, sur les presque 40 km que nous conservons.

Lundi 18 matin, il est l'heure du premier bilan et d'un retour d'expérience entre agents des deux sites. On ajuste encore, on fait évoluer les outils de suivi, on signale les points de vigilance pour les journées qui viennent. Après cette mise en route, on s'installe maintenant dans un mode de fonctionnement connu, mieux maîtrisé... Un marathon de six mois nous attend !



DU CÔTÉ DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Ça y est le coup d'envoi du déménagement est enfin officiellement lancé ! Après des années de préparation et quelques péripéties pandémiques, le mois de janvier 2021 marque l'arrivée d'un premier binôme d'archivistes dans le nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère.

EN IMMERSION À SMH

En quelques coups de pédales au bord de l'Isère et à travers le campus, il est désormais temps de prendre possession de son nouveau bureau à Saint-Martin-d'Hères. Une première interrogation majeure se pose, concernant l'orientation des postes de travail et la vue vers l'ouest en découlant. Un match opposant Bastille-Vercors et fort Saint-Eynard-Chartreuse est tranché par un chifoumi. La cafetière et la bouilloire sont installées, les opérations de déménagement peuvent réellement commencer !

En liaison constante avec le site grenoblois grâce à des talkies-walkies, nous sommes ainsi informés en temps réel du départ de chaque camion ; au bout de dix minutes de trajet, ce dernier pointe le bout de son nez au 12 rue Georges Pérec. Une marche arrière maîtrisée avec dextérité par les deux binômes de chauffeurs, le camion est prêt à être vidé par son hayon arrière. Après enlèvement des scellés et contrôle du bon de transport garantissant la traçabilité du transfert, les vingt armoires roulantes sont déchargées par les « déménageurs-roulants ». Les bips de scannage et le chuintement des

roulettes fixées sous les armoires deviennent rapidement une bande-son quotidienne et rassurante. Les procédures envisagées et autres outils de suivi élaborés par les archivistes depuis quelques mois prennent vie sous nos yeux.

Les fonds sont orientés vers leurs nouveaux magasins de destination et le monte-charge subit de fait un rodage intensif. 502, 411, 213 ou 608... On s'approprie progressivement les étages du bâtiment en répartissant les différentes séries d'archives selon leur format et leur fréquence de consultation. Rien de tel que six mois de déménagement pour ne plus se perdre dans cet entrelacs de couloirs, cheminements suspendus et autres passerelles ! Les 10 000 pas journaliers recommandés par l'Organisation mondiale de la santé sont allégrement dépassés, sans parler du dénivelé parcouru dans les escaliers de ce monstre à six étages.

Tout un nouveau sabir voit le jour entre les deux archivistes de permanence : séparateur en V ou plein, 35 ou 40, rayonnage fixe ou mobile, 5 ou 4 bis, retabletter ou détabletter, 0,97 ou 1,17 ? Chaque boîte trouve naturellement son emplacement et les épis mobiles se remplissent tranquillement. Positionné en magasin au contact immédiat des « déménageurs-rangeurs », on redécouvre également la variété tant physique qu'intellectuelle des fonds conservés aux Archives départementales de l'Isère. Ici une collection de registres hors format des Forges d'Alleverd à ranger



Rangement des boîtes d'archives dans les rayonnages par un déménageur à Saint-Martin-d'Hères

sur les tablettes les plus basses des rayonnages ;
là, la volumineuse collection de minutes notariales
représentant 3,4 kilomètres linéaires de documents, soit
la distance entre l'ancien et le nouveau site des Archives
départementales de l'Isère !

Au gré des arrivées des cinq ou six camions quotidiens,
les semaines défilent rythmées par des tests (volontaires
ou non) d'alarmes et la diffusion d'une bande musicale
impromptue lors des essais d'enceintes sonores
disséminées dans les 14 000 m² du bâtiment. Ces
quelques notes réjouissent également le passage de
collègues, venant lancer les grandes opérations de
relocalisation, car dans l'optique de la réouverture
au public, chaque cote acquiert en effet sa nouvelle
localisation, permettant une mise à jour intégrale de notre
logiciel de gestion des archives.

Ces chantiers archivistiques sont toutefois largement
égayés par les perspectives ouvertes des interstices vitrés
situés aux quatre points cardinaux de ce vaisseau de
béton. Immense privilège que d'approprier un tel lieu,
permettant de rêvasser entre deux rotations d'armoires
par une simple contemplation de la blancheur immaculée
du Grand Colon ou de la Grand Lance de Domène. Cette
fois, la phase déménagement est bien lancée. Un nouveau
compte à rebours est enclenché : celui de l'ouverture au
public.

BOITE À OUTILS DU DÉMÉNAGEMENT

Voici quelques-uns des outils « maison » développés pour le déménagement :

TABLEAU DE TRANSFERT

C'est le document essentiel. Il liste les dossiers dans l'ordre de départ, c'est-à-dire de prise en charge dans les rayonnages. A Grenoble, les étages sont vidés les uns après les autres, de l'étage le plus élevé (A5) au plus bas (A0), puis le même schéma se reproduit avec le bâtiment B. Les différents ensembles de dossiers d'un même étage sont répartis dans plusieurs magasins à Saint-Martin-d'Hères : les départs de Grenoble se font selon l'ordre de rangement à Saint-Martin-d'Hères.

Le tableau de transfert présente les dossiers selon leur ordre de déménagement, en indiquant le n° du magasin de destination. Il apporte des précisions sur le rangement à l'arrivée : articles installés à la française (le petit côté de la boîte sur la tablette repose sur l'étagère) ou à l'italienne (le grand côté de la boîte repose sur la tablette, ce qui permet d'optimiser le rangement si la profondeur de tablette est suffisante), choix de tablettage en hauteur et en profondeur, et rappelle les éléments essentiels pour chaque ensemble (format des dossiers notamment, métrage).

Ce tableau est scrupuleusement vérifié avant de commencer le déménagement de chaque étage et les archivistes qui se relaient se le transmettent chaque fin de semaine.

Il permet de projeter l'avancement du déménagement (le moment de changement d'étage), de suivre le métrage déjà déplacé. Les chiffres annoncés sur nos différents canaux de communication (site internet, newsletter) en sont issus !

FICHE « FONDS COMPLEXE »

Lorsqu'un ensemble de dossiers présente des difficultés pour son déplacement (essentiellement en raison d'une grande variété de formats), le tableau de transfert ne permet pas de reporter les consignes nécessaires au bon déroulement de l'opération. Une fiche spécifique est donc rédigée pour le déménagement de cet ensemble. Toutes les informations de prise en charge et de rangement à l'arrivée y sont indiquées, et l'indication « voir fiche Fonds complexe » est mentionnée dans le tableau.

ARMOIRES ROULANTES

Il s'agit du matériel utilisé par les déménageurs. Des armoires en bois, avec des tablettes amovibles afin d'adapter les rayonnages au format des documents à déplacer, le tout sur roulettes. Ces armoires sont numérotées de sorte que nous connaissons toujours leur contenu. Avant leur départ, elles sont fermées d'une porte coulissante. Elles sont installées dans le camion qui les emmènera à Saint-Martin-d'Hères, sanglées pour éviter les secousses du déplacement. Des affichages « fragile » y sont apposés lorsque c'est nécessaire. Elles peuvent également être complétées avec des plaques de mousse afin de capitonner l'intérieur.

LETTRE DE VOITURE ET SCELLÉS

Un bon d'accompagnement est signé à chaque départ de camion, listant les armoires transférées. Et chaque camion est scellé devant un archiviste, le plomb étant coupé à l'arrivée sous la surveillance d'un responsable des Archives départementales.

Sécurité des documents garantie !

TALKIE-WALKIE

« - Grenoble pour Saint-Martin-d'Hères, Grenoble pour Saint-Martin-d'Hères !

- Je t'écoute, Grenoble, je t'écoute ! »

Entre les deux sites, pour communiquer rapidement, indiquer les départs de camions, les ajustements de dernière minute, les talkies sont nos outils fondamentaux du quotidien, sorte de téléphone rouge assurant le bon déroulement du déménagement, efficace dans le bâtiment de Saint-Martin-d'Hères où les téléphones portables ne captent pas le réseau.



Déménageur poussant une armoire roulante



Vérification de la localisation des documents

LA RELOCALISATION NUMÉRIQUE DES FONDS

C'est bien joli de remplir les camions et les magasins flambants neufs mais le travail ne s'arrête pas là. Nos habitués savent à quel point il est important de connaître l'adresse exacte de chaque document, une référence différente de la cote qui indique précisément où celle-ci est rangée parmi les presque 40 km linéaires que nous conservons. Pour gérer ces localisations et les diverses informations qui concernent un dossier, nous utilisons un logiciel professionnel du nom de Gaia, signifiant « Gestion automatisée et intégrée des archives ». Cet outil nous permet non seulement de retrouver les documents dont nous avons la charge mais aussi de gérer leur communicabilité, leur identification, leur communication aux lecteurs, leur état matériel, les opérations de classement ou de restauration, leur mise en ligne...

Au fur et à mesure du transfert de nos fonds, nous devons donc modifier la localisation de chaque cote dans Gaia. Il s'agit d'une condition indispensable à notre réouverture : si nous ne savons pas où se situe chaque document dans ce labyrinthe de 70 km d'étagères, à moins de manipuler les différents tableaux de transfert établis lors du déménagement, impossible de les mettre à disposition de nos futurs lecteurs.

Pour cela, nous devons créer des tableaux pour chaque magasin comportant plusieurs colonnes : localisation de départ, cote, localisation d'arrivée, à raison d'une ligne par cote. Soit au final plus de 555 000 lignes de tableaux à préparer puis à compléter. Des équipes de relocaliseurs se déplacent donc régulièrement dans le nouveau bâtiment pour remplir ces fichiers qui sont ensuite importés dans le logiciel. Pour ouvrir début juillet, il a fallu tenir le rythme !



Traitement des recherches par correspondance

CONTINUITÉ DE SERVICE PUBLIC

Les Archives départementales déménagent, mais la continuité de service public est assurée. Successions, transactions, contentieux, recherche de dossiers archivés pour les besoins des services du Département ou de l'État, nous nous organisons pour répondre aux sollicitations multiples : navettes pour aller récupérer des dossiers déjà à Saint-Martin-d'Hères, augmentation des catégories de recherches effectuées par correspondance, accueil sur rendez-vous lorsque la situation l'impose. Il s'agit de maintenir le mieux possible, même si les archives sont en mouvement, l'accès des usagers aux Archives permettant de prouver leurs droits.

La salle de lecture fermera au public le vendredi 13 novembre 2020. Seules les personnes effectuant des recherches à caractère administratif ou probatoire pourront bénéficier pendant quelques temps d'une ouverture ponctuelle dans les locaux de Grenoble jusqu'à la fin du mois de février 2021 où la salle ferme définitivement ses portes en attendant la réouverture pour tous en juillet 2021.

DÉPLOIEMENT DES AGENTS DES ARCHIVES DANS PLUSIEURS SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Une fois la salle de lecture fermée au public, une partie de l'équipe ne pouvait effectuer ses missions d'accueil des usagers (magasinage, surveillance de la salle de lecture etc.) pendant le temps du déménagement. Plusieurs agents ont donc été envoyés en mission temporaire dans différents services du Département (musées, médiathèque départementale, service courrier). Cette expérience a été l'occasion de découvrir d'autres métiers. Peu avant l'ouverture au public, les agents ont rejoint les Archives afin de préparer la réouverture en équipe complète à Saint-Martin-d'Hères.



Bobines de films

LA QUESTION DES FONDS FROIDS

1/ Dans le monde des archives, que signifie le terme chambre froide ?

Il s'agit de magasins particuliers permettant de conserver à des températures basses des fonds spécifiques. Les bandes sonores et pellicules de film sont conservées entre 8 et 10 degrés, tandis que les plaques de verre et négatifs photos doivent demeurer à 15 degrés.

2/ Quelles sont les contraintes liées au déménagement de ces fonds ?

Pour garder une température constante, différents scénarios et moyens techniques ont été envisagés. Dans le but d'éviter de grands écarts de température, on utilise des caisses roulantes isothermes lors du transfert. Manipulées avec précaution et chargées dans un camion frigorifique effectuant plusieurs rotations quotidiennes, ces armoires sont alors envoyées vers Saint-Martin-d'Hères.

3/ Quelles sont les perspectives offertes par le nouveau bâtiment ?

Situés au 2^e étage du nouveau bâtiment, quatre magasins dédiés sont désormais équipés pour ces supports extrêmement fragiles, contenant notamment des meubles de rangement adaptés aux diapositives. Le défi est ainsi de maintenir un froid sec sans faire monter l'hygrométrie (l'humidité devant rester entre 30 et 35 %). Grâce à des relevés automatiques de température et une gestion à distance des intensités de froid, ces locaux vont assurer à ce type d'archives des conditions de conservation optimales.

BILAN DU DÉMÉNAGEMENT

Après vingt-deux semaines de déménagement suivies de l'ouverture au public début juillet 2021, vient le temps du bilan. Les délais ont été tenus, aucun document ne s'est égaré grâce à un suivi précis des fonds au départ des camions et à l'arrivée sur le nouveau site, l'implantation virtuelle a été respectée, permettant une mise en rayonnages en continu, la relocalisation dans le progiciel Gaia a été réalisée en deux petites semaines et sans « bug » pour une réouverture du service sans encombre.

Cette opération doit sa réussite à une préparation très anticipée qui a permis une définition poussée des différentes étapes du déménagement : la bonne connaissance des fonds permettant une évaluation juste des besoins, une organisation de l'opération précise, des outils adéquats et moyens matériels adaptés, des procédures élaborées en concertation, des ressources humaines en nombre suffisant et un calendrier maîtrisé. L'implication de toute l'équipe en amont et pendant le temps du déménagement, et ce malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, a été essentielle.

Aujourd'hui le déménagement est terminé et la vie des Archives a repris mais il reste cependant une dernière étape inscrite au calendrier 2022 : le récolement des fonds, réglementaire en cas de déménagement, occupera encore les équipes pendant quelques mois et finalisera l'opération.

LE DÉMÉNAGEMENT

EN CHIFFRES



112

jours de
déménagement



39

kilomètres linéaires
d'Archives déménagées



12

déménageurs à l'œuvre
au quotidien



11

archivistes chargés
du suivi du
déménagement par
roulement dont
4 quotidiennement sur
les deux sites



2

camions en roulement
transportant chacun
20 armoires roulantes
d'archives



560

allers-retours
des camions entre
les deux sites



Camion de déménagement à Saint-Martin-d'Hères

SOUVENIRS,

SOUVENIRS... !



Salle de lecture des Archives à Grenoble au début des années 1980

VÉCU AUX ARCHIVES

Au 2, boulevard des Adieux, un jour ordinaire, les lecteurs se pressent autour de la lourde porte d'entrée faite d'acier et de verre. La compétition est féroce : qui rentrera le premier dans le hall d'entrée ? Qui grillera la politesse pour slalomer entre les fichiers de bois et franchir en vainqueur le seuil de la salle de lecture ? Qui s'installera enfin en conquérant à une table de consultation ? En ces débuts d'années 1980, les places sont rares et ne permettent pas d'accueillir tout l'afflux d'usagers.

En salle de lecture, Hélène Avenier, agent des Archives, est déjà assise derrière sa banque judicieusement placée sur une estrade pour, de haut, surveiller les lecteurs. Elle restera là de permanence, stoïquement et immuablement souriante et aimable, dans ce qui deviendra au fil des minutes une étuve bruyante et en constante ébullition. Côté lecteur, Emile Lafay est un des piliers, aux habitudes bien ancrées. Toujours, il arrive parmi les premiers, sur son vieux vélo hors d'âge. Intimidant (on le pense gendarme à la retraite), il ne vient pas pour plaisanter. Sa mission relève de l'intérêt général, car mesurant, et c'est un pionnier en la matière, l'engouement pour la généalogie familiale, il dresse à tour de bras des tables nominatives à partir des registres paroissiaux (il a raison, elles passeront à la postérité). Inscription des nouveaux lecteurs, renseignements à fournir, Annie Gauthier, du personnel des Archives, a pour cela son bureau dans l'espace de transition entre la salle de consultation et le bâtiment de conservation des archives. Quotidiennement, avec minutie et patience, elle relève sur un grand registre toutes les cotes d'archives consultées et par qui.

Au 2, boulevard des Adieux, un jour pas si ordinaire, que ce jour-là qui voit la routine se briser. Des bruits inhabituels, des mouvements nombreux résonnent dans les couloirs carrelés. Les portes des bureaux des conservateurs d'archives s'ouvrent, même celle du secrétariat (et là tout le monde le voit au brouillard de fumée de cigarettes qui s'en échappe). Enfin s'avance dans la salle de lecture, conduit par le très respecté et impressionnant directeur des Archives de l'Isère, Vital Chomel, un cortège d'hommes en costume cravate. Là, M. Chomel s'arrête et se lance, avec force gestes, dans des explications : « Salle de lecture, saturée. Espaces de consultation, saturés. Espaces de bureaux, saturés. Magasins de stockage, saturé ! ».

MM. Lafay, Darve et autres usagers, agacés d'être distraits dans leur consultation d'archives, ne peuvent saisir la mesure de cet instant. Ces messieurs, que M. Chomel espère finir de convaincre, sont les élus les plus importants du Conseil général de l'Isère : vice-président chargé des finances, vice-président chargé de la culture, vice-président chargé des bâtiments... Il leur revient de décider du financement de l'agrandissement du bâtiment des Archives de l'Isère, désormais bien trop à l'étroit dans celui construit en 1958.

Jeune étudiante, j'étais présente ce jour décisif de 1986. En mai 1989, jeune recrue des ADI, j'étais également présente à l'inauguration de la vaste extension. Et 2021, je suis, bien sûr, toujours fidèle au poste dans le nouveau « navire minéral » à Saint-Martin-d'Hères !

Aurélié

SALUT, BÂTIMENT A

Il est vieux. Il est moche. Parfois même il prend l'eau. On y suffoque souvent. On y grelotte autant. J'y ai passé des heures, adossée aux rayons. J'y ai pesté 100 fois, j'y ai juré 1000 fois. J'y ai cherché, perdue, une localisation. Espéré m'en souvenir, et puis finalement non. Redescendue, remontée, pour trouver mon carton.

J'ai dévoré vos vies, à travers toutes ces lignes. Essayé de comprendre tant de situations. Empathie maximale au milieu des rayonnages. J'ai vu se partager des terrains, des maisons, se disputer la garde des enfants. Au milieu des dossiers, j'ai vu courir vos vies. Construire des lotissements, des tas de servitudes, des routes, des pistes de ski, des bâtiments publics.

J'ai entendu le souffle de ces temps passés, bien présents, biens coincés, entre toutes les travées.

Autres époques, autres mœurs, on accuse les sorcières, dans le bâtiment A. On témoigne, on juge, a-t-on brûlé parfois ? Il y a les avorteuses, ceux qui dansent aux cafés, trop collés, trop serrés, les enfants maltraités. Il y a les collabos, il y a les attentats, les jeunesses flinguées d'avoir trop résisté. Il y a les faits divers, il y a les filles de joie, il y a tous vos secrets, ceux qu'on ne dira pas.

Dans ce bâtiment A, j'y ai passé des heures, j'y ai bien entendu le bruissement de vos cœurs. Toutes ces feuilles silencieuses, bien serrées dans leurs boîtes, qui n'attendent que vous, pour faire parler les liasses.

J'ai rêvé quelques fois, dans le bâtiment A, imaginé des voix, aperçu quelques joies. Combien de vos bonheurs, dans quarante kilomètres ? Vos mariages, vos contrats, vos paris les plus fous, entrepreneurs d'ici, vos brevets, vos succès...

J'ai aimé y être seule, dans ce bâtiment là, respirer vos histoires, marcher sans la lumière, calculer, estimer ce qu'on pourrait mettre là. Faire découvrir ces lieux aux visiteurs curieux. Les voir s'enthousiasmer, dire que ça sent l papier, et même... tordre le nez.

La poussière, ça c'est sûr, elle, elle restera là. Pussions-nous emporter un peu de l'atmosphère. L'émotion quant à elle, je l'emmène avec moi.

Sonia





Entrée de l'ancien bâtiment des Archives à Grenoble

A photograph of a library reading room. In the foreground, a man in a light blue shirt and glasses is seated at a wooden desk, looking at a book. To his left, a woman in a grey cardigan and glasses is also seated at a desk, reading. In the background, another man in a dark shirt and glasses is standing and looking at a device. The room has a modern, minimalist design with concrete walls and wooden desks. The text 'RETRouver' is overlaid on a white bar on the left side of the image.

RETRouver

LES LECTEURS

Salle de lecture à Saint-Martin-d'Hères

RÉ-OUVRIR AU PUBLIC

Annoncée par le Président Barbier lors de l'inauguration du bâtiment en mai 2021, la date du 5 juillet fixe le cap pour l'équipe des Archives départementales. Cette fois, nous y sommes !

Le déménagement n'est pas encore tout à fait terminé, les dernières entreprises n'ont pas encore tout à fait quitté le site, les agents pas encore tout à fait installés dans leurs nouveaux bureaux, et, surtout, les documents ne sont pas presque pas encore localisés dans le logiciel... Et il faut déjà s'imaginer le public arrivant, impatient après ces mois de fermeture, et penser à tout pour offrir les meilleures conditions d'accueil.

Les listes de choses à faire pour la réouverture (qui avaient commencé à voir le jour dès le mois d'avril) ont connu une montée en charge certaine à partir de mai : installation des espaces de consultation (chaises mises en place ! fichiers nettoyés ! classeurs changés ! usuels réorganisés et équipés de puces anti-vol ! signalétique d'information disposée !), préparation du petit matériel de fonctionnement quotidien (crayons à papiers ! poids ! futons ! sangles ! fiches de commandes ! cintres dans les vestiaires !), vérification de l'équipement informatique (photocopieurs connectés ! téléphonie rétablie !), refonte des fiches d'inscription des lecteurs, mise à jour du règlement des espaces d'accueil du public... Et surtout, réflexion sur le circuit des commandes/consultation de documents, forcément différent de celui en vigueur à Grenoble, du fait de la configuration nouvelle des espaces.

Où remettrons-nous les documents aux lecteurs ? Où les rangerons-nous temporairement avant qu'ils ne regagnent les magasins ? Où déposerons-nous les dossiers en attente de reproduction ? De combien de chariots aurons-nous besoin ? Combien de temps mettrons-nous pour aller chercher les documents dans ces locaux que nous prenons tout juste en main ? Comment évacuons-nous le bâtiment en cas d'alarme ?

Bref, le jeudi 1^{er} juillet, plein de questionnements (et de propositions de solutions !), nous nous sommes lancés dans une réouverture-test, en interne, en mode « jeux de rôles ». Les collègues nouvellement recrutés ont endossé le costume du lecteur s'inscrivant pour la première fois, venant consulter des types de dossiers variés (donc localisés dans les magasins éloignés les uns des autres). Les magasiniers ont pu tester l'ouverture des portes et le réglage des grooms (on peut entrer dans un magasin en poussant un chariot sans avoir besoin de tenir la porte, c'est bien commode !), les présidents de salle se sont approprié le nouveau système de remise des documents aux lecteurs. Nous avons échangé et ajusté collectivement l'organisation de l'accueil du public, pour le rendre le plus fluide possible pour chacun d'entre nous, usagers et personnel des Archives. Une après-midi dense, nécessaire, qui nous a permis d'aborder la réouverture, la vraie, du 5 juillet, avec envie, trac, et relative sérénité !



Salle de lecture à Saint-Martin-d'Hères

NOUVEAUX HORAIRES – NOUVELLE PROGRAMMATION !

Afin d'accueillir le public le plus large possible, les horaires des Archives évoluent. Dorénavant, le service ouvre un peu plus tard le lundi (à 10h30, ce qui permet à l'équipe de se réunir régulièrement) ; les autres jours de la semaine, les Archives ouvrent à 8h50 et ferment à 17h.

Deux nouveautés pour les lecteurs :

- une soirée jusqu'à 19h tous les mardis soirs
- une ouverture le premier samedi de chaque mois de 8h50 à 17h.

NOUVELLE PROGRAMMATION

Le nouveau bâtiment offrant de belles possibilités d'accueil, nous avons imaginé une programmation culturelle grand public afin de vous permettre de découvrir nos fonds et nos missions via des ateliers thématiques, des visites des coulisses, des conférences, des expositions...

Mais aussi une programmation musicale en collaboration avec *Arts en Isère Dauphiné Alpes* (AIDA) dans le cadre des *Allées chantent* et aussi artistique avec des contes musicaux proposés dans le cadre du festival *Les Arts du Récit*.

Une programmation spécifique sera également proposée aux étudiants de l'Université Grenoble Alpes afin de nourrir leur curiosité et une programmation « familles » sera développée dans les mois à venir.

Plusieurs familles ont déjà pu découvrir la visite *À la recherche du Père Noël* en décembre dernier. Cette visite-enquête a permis une découverte des espaces de travail et magasins sous forme d'un jeu de piste, pour le bonheur des plus petits et de leurs parents.

Dès la fin du mois de janvier, une édition papier de toute la programmation sera disponible à l'accueil des Archives et en ligne sur le site internet.

A vos agendas pour noter tous les rendez-vous !

NOUVELLEMENT

EN SERVICE

Affiche Paraboot. Izeaux. 63 FI 23



GUIDES DE SOURCES POUR LES ARCHIVES D'ENTREPRISE

L'une des missions des archives est d'orienter les chercheurs parmi les documents. Le principe de respect des fonds – classer les archives suivant leur producteur – peut rendre la recherche complexe parmi les archives publiques, où les transferts de compétences et les développements de nouvelles réglementations dispersent les informations. L'archiviste apporte une expertise en histoire des institutions publiques pour orienter le chercheur parmi les fonds de la préfecture, direction du travail, direction de l'équipement, direction départementale de la cohésion sociale, tribunal de commerce, services fiscaux...

Au fil des ans, quelques guides des sources d'archives ont été réalisés pour les entreprises, principalement lorsque le demandeur est l'entreprise elle-même ou un historien. Les occasions ne manquent pas en effet pour se pencher

sur leur histoire : date anniversaire, projet d'exposition, déménagement, démolition d'un bâtiment, disparition d'un dirigeant emblématique, rachat, faillite, liquidation ... Ces guides sont maintenant à disposition des internautes. Voici quelques entreprises iséroises illustres qui ont ainsi fait l'objet de tels guides : Teisseire, Allibert, Paraboot, Genty-Cathiard ou Milly-Brionnet. Les Archives de l'Isère ne conservent pas toujours les fonds provenant de ces entreprises privées mais il n'en est pas moins possible d'y trouver de nombreuses traces. La recherche peut être complexifiée par le fait que la raison sociale est différente de la marque commerciale. Citons par exemple que lorsqu'on a compris que Paraboot, marque de bottes en caoutchouc et que l'entreprise « Etablissements Richard Pontvert et Compagnie. Manufactures des chaussures Extra » ne font qu'un, la recherche est débloquée. Les introductions des inventaires des fonds d'archives récemment classés indiquent également de nombreuses sources complémentaires ; ganterie Perrin, ou Bouchayer et Viallet pour n'en citer que deux.

COTE À L’AFFICHE

Les affiches de Grenoble et du Dauphiné

23 mai 1986. PER 1151/49

Il y a 35 ans, les Archives déménageaient aussi ! Du moins, le projet d’agrandissement du bâtiment de 1958 était validé par les décideurs.

Les lecteurs des Affiches de Grenoble et du Dauphiné découvraient le futur projet dans l’article de Christophe Nemoz-Rajot paru le 23 mai 1986 (cote PER 1151/49).

Pour accompagner l’article, le jeune dessinateur Michel Cambon, à l’époque étudiant en stage au journal, imagine ce que peut être un déménagement d’archives et porte alors un regard amusé sur les déménageurs qui prennent soin de transporter les fonds d’archives mais aussi les lecteurs !

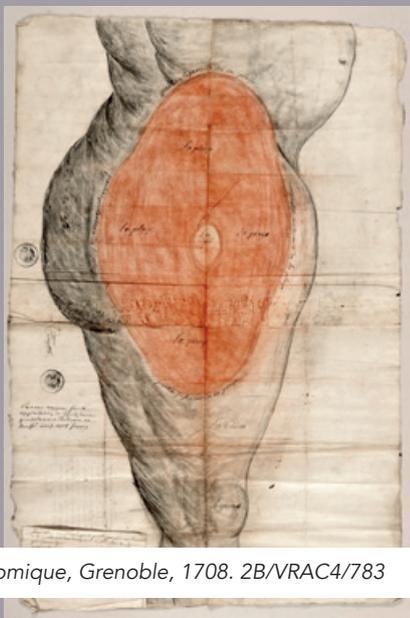
Il faut dire que les lecteurs sont au cœur des préoccupations des archivistes car ils ont quintuplé entre 1969 et 1986 ! En 1984, plus de 30 000 dossiers sont communiqués dans l’année soit à peu près 10 000 séances de travail dans une salle trop exiguë.

L’agrandissement permettra au-delà de l’augmentation des espaces d’archivages, la création d’une grande salle de lecture accueillant le public dans de meilleures conditions.

Aujourd’hui encore, vous pouvez retrouver les dessins humoristiques de Michel Cambon dans le journal Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné.



LA « TROUVAILLE DE L'ARCHIVISTE »



Dessin anatomique, Grenoble, 1708. 2B/VRAC4/783

COMPLICATIONS POST-OPÉRATOIRES

Grenoble, 15 juin 1706 : Marie Bonnet, épouse de François Dallegret, ancien maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dauphiné, est opérée d'une tumeur à la cuisse droite par André Bois, maître chirurgien de la ville. Mais l'incision cicatrice mal, et il faut une deuxième, puis une troisième ouverture pour extraire le pus, enfin le dispendieux recours à de plus compétents médecins et chirurgiens de passage, Chirac, Lardy, Darzac et Lenoir, pour surveiller et panser la plaie.

Soins et frais s'accumulent, tandis que le sieur Bois prétend être payé d'interventions confiées, et réglées, à d'autres. Procès civil est ainsi intenté contre lui au vibailiage de Grésivaudan, et en appel au Parlement de Grenoble. Pour sa défense, le chirurgien produit, en double exemplaire, un rare dessin anatomique, destiné à montrer « l'enormité de la maladie » de sa patiente (1708).

POUR NOUS JOINDRE

Archives départementales de l'Isère
12, rue Georges Perec
38400 Saint-Martin-d'Hères
archives-departementales@isere.fr
Tél. : 04 76 54 37 81

NEWSLETTER

Pour connaître les principaux rendez-vous et actualités des Archives, abonnez-vous sur la page « infos pratiques » de notre site internet : archives.isere.fr

CHRONIQUES D'ARCHIVES

Pour recevoir gratuitement *Chroniques d'Archives*, adressez-nous votre demande par mail :
archives-departementales@isere.fr
ou par courrier :
Archives départementales de l'Isère,
12, rue Georges Perec,
38400 Saint-Martin-d'Hères

Directeur de publication :

Hélène Viallet

Responsable de la publication :

Elise Wojszwyk

Coordination :

Mylène Neyret

Crédits photographiques :

Frédéric Pattou : pages 2, 8

Denis Vinçon : couverture,
pages 13, 14, 22, 24, 28

Illustration :

Giovanni Pitruzzella : page 12

Conception graphique :

Ink Dezign

Impression :

Press'Vercors

Merci aux agents des Archives
qui ont contribué à ce numéro :

Aurélie Bouilloc

Alexandre Fabre

Delphine Petit-Fabre

Jean-Sylvain Rey

Sonia Reymond

Eric Syssau

Caroline Wahl



Magasins d'archives de l'ancien bâtiment rue Auguste Prud'homme à Grenoble